



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 131202

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le phénomène de violence à l'école, en particulier dans les écoles primaires. Une enquête réalisée par l'observatoire international de la violence à l'école pour Unicef France, en mars 2011, a évalué à environ 11 % à 12 % le nombre d'enfants harcelés (pourcentage qui monte à 14 % pour le seul harcèlement verbal et symbolique). C'est en particulier la répétition des menaces qui crée la gravité de la situation. Il est admis que les conséquences de ces agissements peuvent être extrêmement graves, allant de la détérioration de la représentation de l'école et du système éducatif à des troubles sévères de la santé mentale. Il lui demande de bien vouloir préciser quelles mesures il entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131202

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2518

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)